

217C2160
FR0012435121-FS0906

19 septembre 2017

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ELIS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 septembre 2017, la société Ameriprise Financial Inc.¹ (1099, Ameriprise Financial Center, Minneapolis, MN 55474, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 13 septembre 2017, le seuil de 10% du capital de la société ELIS et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 15 767 160 actions ELIS représentant autant de droits de vote, soit 7,19% du capital et 6,60% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une augmentation du nombre total d'actions ELIS.

Au titre de l'article L. 239-I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, Ameriprise Financial Inc. a précisé détenir par assimilation 67 706 actions ELIS (prises en compte ci-dessus) résultant de 67 706 « *equity swap* » sans échéance prévue, représentant autant d'actions ELIS.

¹ Ameriprise Financial Inc. agit par l'intermédiaire de la société Threadneedle Asset Management Limited et Columbia Management Investment Advisers, LLC qu'elle contrôle au plus haut niveau, lesquelles sont les seules entités du groupe qui détiennent des actions ELIS pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion.

² Sur la base d'un capital composé de 219 350 914 actions représentant 239 004 672 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.